



Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents

Mairie

Place du Général Leclerc

52300 JOINVILLE

Tél : 07.86.13.86.84 (président)

Tél : 03 25 94 01 41 (secrétariat)

smbma@orange.fr

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 30 MARS 2022

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à dix-huit heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Joel AGNUS, président.

Présents :, AGNUS Joel, ADAM Bernard, CARDINAL J-Pierre, CLÉMENT Joël DUFFOUR Roland, ETIENNE Pierre, GARNIER Jacky, GAUTHEROT Michel, GOUVERNEUR Laurent, HASSELBERGER Laurent, Jolly Didier, MARIN Jean-Yves, MATTIONI Angelico, MAUPOIX Yves, NOVAC Philippe, RAMAGET Jean-Pierre, SALEUR Danielle, THIEBAUD Dominique, THOMASSIN Nicolas

Représentés : BOISSET J-Manuel par THIEBAUD Dominique, CAUSSIN Mathieu par AGNUS Joel, GUILLAUMONT Thierry par ETIENNE Pierre, PEREZ Eugène par NOVAC Philippe, RENARD Pascal par ADAM Bernard ? CHARPENTIER J-Alain à MARIN J-Yves

Excusés / Absents : ADAM Franck, ANDRE Philippe, BILLANT Denis, BILLIARD Olivier, BONHOMME Damien, CARLEN Philippe, CHANTIER Olivier, CHATELAIN MARTINI Aude, COMBRAY Dominique, DEPRES Régis, GRUOT Roseline, JOLLY Didier, LAGADEC Aline, LAURANT Jean-Francois, LENOIR Samuel, LINARES Henri, MALAIZE Philippe, MAUFFRE Christophe, MENET Michel, MIQUEE Bruno, MOITE Bruno, MORNAND Sandra, PETIT Didier, ROYER Nicolas, THIERIOT Damien, VOILLOT Mariette

Secrétaire : Monsieur ETIENNE Pierre

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Finances Locales - décisions budgétaires - Approbation du compte de gestion 2021

Le Président donne la parole à M. Dominique THIEBAUD, vice-président aux finances. Il précise que le compte de gestion et le compte administratif sont identiques et présentent les résultats suivants :

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	459 157,17	2 429 983,54	2 889 140,71
Titres de recettes émis (b)	136 502,03	1 020 878,05	1 157 380,08
Réductions de titres (c)		104 302,17	104 302,17
Recettes nettes (d = b - c)	136 502,03	916 575,88	1 053 077,91
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	459 157,17	2 429 983,54	2 889 140,71
Mandats émis (f)	188 602,61	963 486,94	1 152 089,55
Annulations de mandats (g)		1 017,17	1 017,17
Dépenses nettes (h = f - g)	188 602,61	962 469,77	1 151 072,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	52 100,58	45 893,89	97 994,47

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	89 401,97		-52 100,58		37 301,39
Fonctionnement	315 117,93		-45 893,89		269 224,04
TOTAL I	404 519,90		-97 994,47		306 525,43
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	404 519,90		-97 994,47		306 525,43

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Receveur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Finances Locales - décisions budgétaires - Vote du compte administratif 2021

Il est présenté les réalisations de l'année par chapitre pour les 2 sections :

Vue d'ensemble du fonctionnement			
	Année 2021		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde
011 - Charges à caractère général	1 987 449,84	587 577,69	1 399 872,15
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	10 200,00	7 518,52	2 681,48
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 944 949,84	561 436,60	1 383 513,24
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32 300,00	18 622,57	13 677,43
012 - Charges de personnel et frais assimilés	192 560,00	185 917,95	6 642,04
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 300,00	2 784,93	515,07
64 - CHARGES DE PERSONNEL	189 260,00	183 133,02	6 126,98
65 - Autres charges de gestion courante	48 810,00	47 796,60	1 013,40
66 - Charges financières	5 772,50	5 772,50	
022 - Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Total dépenses réelles	2 284 592,34	827 064,74	1 457 527,60
Total dépenses d'ordre	143 091,20	135 405,03	7 686,17
Total dépenses de fonctionnement	2 427 683,54	962 469,77	1 465 213,77
	Année 2021		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde
74 - Dotations, subventions et participations	2 024 729,28	823 156,86	1 201 572,42
75 - Autres produits de gestion courante	2 600,00	3 191,18	-591,18
76 - Produits financiers		184,50	-184,50
77 - Produits exceptionnels		4 093,38	-4 093,38
013 - Atténuations de charges	1 203,00	1 916,63	-713,63
002 - Excédent de fonctionnement reporté	315 117,93	315 117,93	
Total recettes réelles	2 343 650,21	1 147 660,48	1 195 989,73
Total recettes d'ordre	84 033,33	84 033,33	
Total recettes de fonctionnement	2 427 683,54	1 231 693,81	1 195 989,73
	Année 2021		
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde
Solde de fonctionnement	0,00	269 224,04	-269 224,04

Vue d'ensemble de l'investissement			
	Année 2021		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
16 - Emprunts et dettes assimilés	30 433,04	30 433,04	
21 - Immobilisations corporelles		40 949,04	-40 949,04
Total dépenses réelles hors opérations	30 433,04	71 382,08	-40 949,04
115 - ETUDE FAISABILITE SUIZE	263 475,80	32 323,20	231 152,60
116 - AMENAGEMENT VAL D'ARDE	80 351,00		80 351,00
Total dépenses opérations d'invest.	343 826,80	32 323,20	311 503,60
Total dépenses d'ordre	84 897,33	84 897,33	
Total dépenses d'investissement	459 157,17	188 602,61	270 554,56
	Année 2021		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
001 - Excédent d'investissement reporté	89 401,97	89 401,97	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	200,00	233,00	-33,00
Total recettes réelles hors opérations	89 601,97	89 634,97	-33,00
115 - ETUDE FAISABILITE SUIZE	161 800,00		161 800,00
116 - AMENAGEMENT VAL D'ARDE	63 800,00		63 800,00
Total recettes opérations d'invest.	225 600,00		225 600,00
Total recettes d'ordre	143 955,20	136 269,03	7 686,17
Total recettes d'investissement	459 157,17	225 904,00	233 253,17
	Année 2021		
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde
Solde d'investissement		37 301,39	-37 301,39

Les résultats constatés sont les suivants :

- en section de fonctionnement, résultat positif de 269.224,04 €
- en section d'investissement, résultat positif de 37.301,39 €.

Il est constaté le peu de dépenses d'investissement du fait de l'inscription de l'essentiel des programmes en section de fonctionnement permettant d'obtenir un maximum de subventions.

Le Conseil est appelé à faire part de ses remarques.

Le Président se retire au moment du vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, sous la présidence de M. THIEBAUD :

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération approuvant le budget de l'exercice 2020 ;
Vu les conditions d'exécution du budget 2020 ;*

- ADOPTE le Compte Administratif 2021.

Affectation des résultats 2021

L'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil syndical après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil syndical peut alors, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

Considérant que le compte administratif adopté lors de cette séance présente les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

A/ Résultats de l'exercice 2021	- - 45 893,89 €
B/ Résultat 2020 reporté	315 117,93 €
D/ Résultats à affecter = A + B	269 224,04 €

Section d'Investissement

D/ Résultats de l'exercice 2021	- 52 100,58 €
E/ Résultat 2020 reporté	89 401,97 €
Restes à réaliser 2020	4 262,84 €
F/ Résultats à affecter = D + E	37 301,39 €

Il est demandé au Conseil Syndical de bien vouloir affecter :

- l'excédent d'investissement soit 37 301,39 € au C/ 001 en section d'investissement du BP 2022,
- l'excédent de fonctionnement soit 269 224,04 € au C/002 en section de fonctionnement du BP 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER la reprise définitive des résultats de l'exercice 2021 dans le budget primitif 2022.
Le résultat de clôture en investissement soit 37 301,39 € € est porté au compte 001 « résultat d'investissement reporté » du budget 2022.
Le résultat de clôture en fonctionnement soit 269 224,04 € est porté au compte 002 en section de fonctionnement du budget 2022.

Finances Locales - décisions budgétaires - Vote du budget 2021

Il est présenté à l'assemblée le budget primitif de l'année 2022 qu'il convient d'adopter.

M. Thiébaud stipule qu'un ajustement a été apporté au niveau du chapitre 012 « charges de personnel » pour les comptes 64111 (+4000€) et 6451 (+1000€) en augmentation et chapitre 011 « charges à caractère général » compte 61558 (-5000€) mais l'équilibre général du budget n'est pas modifié.

Le programme de travaux a été présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Vue d'ensemble du fonctionnement			
	Budget primitif 2022		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	2 259 777,47		2 259 777,47
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	12 300,00		12 300,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	2 211 627,47		2 211 627,47
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 850,00		35 850,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	199 460,00		199 460,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 300,00		3 300,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	196 160,00		196 160,00
65 - Autres charges de gestion courante	50 510,00		50 510,00
66 - Charges financières	4 580,59		4 580,59
Total dépenses réelles	2 514 328,06		2 514 328,06
Total dépenses d'ordre	133 105,03		133 105,03
Total dépenses de fonctionnement	2 647 433,09		2 647 433,09
	Budget primitif 2022		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	900,00		900,00
74 - Dotations et participations	2 289 739,90		2 289 739,90
75 - Autres produits de gestion courante	2 600,00		2 600,00
013 - Atténuations de charges	1 260,00		1 260,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	269 039,54		269 039,54
Total recettes réelles	2 563 539,44		2 563 539,44
Total recettes d'ordre	83 893,65		83 893,65
Total recettes de fonctionnement	2 647 433,09		2 647 433,09

Vue d'ensemble de l'investissement			
	Budget primitif 2022		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	31 625,03		31 625,03
Total dépenses réelles hors opérations	31 625,03		31 625,03
110 - AMENAGEMENT OUVRAGES	11 241,98		11 241,98
115 - ETUDE FAISABILITE SUIZE	58 152,60	100 000,00	158 152,60
116 - AMENAGEMENT VAL D'ARDE		39 401,96	39 401,96
119 - MATERIEL INFORMATIQUE SERVICE TECHNIQUE	3 000,00		3 000,00
Total dépenses opérations d'invest.	72 394,58	139 401,96	211 796,54
Total dépenses d'ordre	83 893,65		83 893,65
Total dépenses d'investissement	187 913,26	139 401,96	327 315,22
	Budget primitif 2022		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	37 301,39		37 301,39
10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 940,00		8 940,00
Total recettes réelles hors opérations	46 241,39		46 241,39
115 - ETUDE FAISABILITE SUIZE		100 000,00	100 000,00
116 - AMENAGEMENT VAL D'ARDE	4 304,00	43 664,80	47 968,80
Total recettes opérations d'invest.	4 304,00	143 664,80	147 968,80
Total recettes d'ordre	133 105,03		133 105,03
Total recettes d'investissement	183 650,42	143 664,80	327 315,22

Le Président ajoute que des recettes supplémentaires pourraient être obtenues notamment pour le projet de la Joux pour lequel l'EPTB Seine Grands Lacs a été sollicité.

L'EPTB a également été sollicité pour le projet du Val d'Arde, lequel n'a pas reçu de suite favorable.

Les consultations pour les différentes études et programmes d'entretien ayant été lancées, le Président informe de prochaines réunions à venir (ouverture des plis). Il précise que le garde rivière pourra suivre régulièrement les chantiers compte tenu du secteur d'intervention.

Par ailleurs, le broyage, très chronophage, devient de plus en plus couteux. De même, une augmentation de 20 % est constatée pour les clôtures.

Le Président fait également remarquer que les excédents diminuent surtout en section de fonctionnement. Il informe donc dès à présent qu'une nouvelle augmentation sera proposée pour les cotisations.

Concernant le CTEC (Contrat de Territoire Eau Climat), pas de retour à ce jour quant au maintien des aides à hauteur de 80 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER le budget primitif pour l'exercice 2022 s'équilibrant à 2 647 433,09 € en section de fonctionnement et à 327 315,22 € en section d'investissement

INFORMATIONS DIVERSES

Le Président relate la réunion organisée par l'EPTB Seine Grands Lacs à laquelle il a participé avec M. MARIN. Une dotation de 25.000 €uros a déjà été octroyée au SMBMA pour les travaux sur Chancenay. Une enveloppe de 1 million d'euros est ouverte pour 2022.

M. MARIN retient surtout qu'en plus des ZEC, c'est la volonté politique de l'EPTB d'être en relation avec le monde agricole.

Le programme d'entretien ne commencera pas avant le 1^{er} août. L'opération de Brousseval (effacement de l'ouvrage) reste conditionnée à l'interconnexion des châteaux d'eau de Wassy et Brousseval qui doit être réalisée par l'Agglomération de Saint-Dizier. L'opération de Wassy (effacement de l'ouvrage) sera réalisée à compter de juin 2022 pour la défense incendie (bâches et poteau) puis la suite de l'opération, dès la réception par le SDIS de la conformité des bâches installées.

Concernant l'ancien SIAH de la Blaise 51, il est demandé ce qu'il advient de l'étude relative à la continuité écologique. M. Thabourin répond le SMBMA a été contacté par la DDT à ce sujet. L'entretien va être réalisé, l'étude sera reprise et il sera tenu compte des préconisations. Plusieurs ouvrages sont concernés mais leur nombre reste faible L'étude globale date de 5 ans.

Un recalcul a été réalisé par rapport à tout ce qui est prévu en investissement. 2 postes ont été réévalués et le taux de subvention de 25 % est abaissé à 20 % par l'AESN. Le complément est assuré, comme les années précédentes par le Conseil départemental et le GiP pour la partie haut-marnaise.

Une réflexion devra certainement être menée afin d'envisager la fin des programmes pluriannuels. Le cas échéant, une plus grosse enveloppe ponctuelle pour pouvoir intervenir au besoin sera nécessaire.

Le Président fait part d'un courrier reçu du Conseil Départemental de la Haute-Marne au sujet de l'enveloppe ponctuelle de 50000 € augmentée à 60.000 € ; courrier dans lequel il était demandé au SMBMA de ne pas intervenir sur les ouvrages du département alors que cela se fait depuis une vingtaine d'années. M. Agnus informe que le Président du CD52 a téléphoné ce jour pour l'informer de ne pas tenir compte de cette dernière remarque tant que les services du CD 52 ne se sont pas concertés, pour autant aucun courrier modificatif n'a été reçu à ce jour.

M. Mattioni fait remarquer un mauvais entretien des fossés en bord des routes (absence du curage) et demande s'il est envisagé de faire une étude au sujet des eaux de ruissellement se déversant dans la Marne. Il est répondu que cela ne relève pas de la compétence du syndicat mais du gestionnaire de la voirie. Un débat s'instaure.

M. Duffour informe qu'une réunion de la Commission d'Aménagement Foncier se tiendra à Sommelonne en présence du géomètre.

Fait à JOINVILLE, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire,

Pierre ETIENNE

